

HONORAIRES DE TRANSACTION 2020 (dont TVA 20% incluse)

PARKING	10%	
Jusqu'à 160.000 €	Montant forfaitaire 8.000 € TTC	
	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCUSIF
De 160.001 € à 300.000 €	6%	5%
De 300.001 à 650.000 €	5%	4%
De 650.001 à 1.000.000 €	4,5%	3,5%

Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur, selon les termes du mandat signé (information mentionnée dans chaque annonce)



HONORAIRES DE LOCATION 2020

(dont TVA 20% incluse)

Baux non soumis à la Loi du 6 juillet 1989 et au décret n° 2014-890 du 1er août 2014

Honoraires de visite, constitution	LOCATAIRE	<u>BAILLEUR</u>
du dossier, rédaction de bail	12euros/m²	10% TTC DU LOYER ANNUEL HORS
Honoraires d'Etat des lieux *	3 euros/m²	CHARGES *

^{*}Les états des lieux effectués par acte d'huissier sont à la charge du demandeur

Baux Civils

Honoraires à la charge du Bailleur *	7% TTC du loyer Annuel HC
Honoraires à la charge du Locataire	7% TTC du loyer Annuel HC

Parkings

Honoraires à la charge du Bailleur *	150 euros TTC
Honoraires à la charge du Locataire	150 euros TTC

Avenants à la demande du Locataire

Honoraires à la charge du locataire : 150 euros TTC

ETAT DES LIEUX DE SORTIE en cas de LOCATION SIMPLE

Honoraires forfaitaires de 180 euros TTC à la charge du BAILLEUR

HONORAIRES DE GESTION HT 2020 (selon TVA en vigueur)		
Loyers CC	Pourcentage HT* perçu sur les loyers encaissés	
Pour tous les biens	6,5 %	
Garantie de loyers impayés**	2,50%	

^{*}selon TVA en vigueur **facultative

^{*}en cas de bail meublé, forfait inventaire de 180 euros TTC en sus